

Certes ouvert à des propositions externes,

CAFPI entend poursuivre son développement, en ne déviant pas de son ADN « courtier en crédits ».



Par Maurice Assouline, Président de CAFPI

La satisfaction client, toujours objectif n° 1

Comme il l'a toujours fait, CAFPI concentre ses forces quotidiennes sur la satisfaction de ses clients. Cette qualité de services reconnue explique sa place de leader des courtiers en prêts immobiliers, en France.

Ce travail de courtage n'a cessé de s'enrichir, au fil du temps, pour toujours mieux coller aux besoins. Ainsi, nous proposons, aujourd'hui, aux particuliers candidats à un crédit immobilier, non seulement la recherche du meilleur taux (en rapport qualité/prix), mais également un accompagnement à 360 degrés. Pour certains dossiers, la nécessité d'un montage complexe est appréhendée dès le début de la mission. Cela permet à nos clients de concrétiser leur rêve via l'appel à toutes les possibilités du marché. Le conseiller CAFPI leur présente toutes les solutions financières dont ils peuvent profiter, et ce, sur tout le territoire.

Année après année, l'entreprise a étendu sa palette de services pour proposer, en plus du courtage en crédits immobiliers, du courtage en assurance emprunteur et du regroupement de crédits.

Dernièrement, ont été mis en place des services d'accompagnement aux entreprises visant à maximiser leurs chances d'obtenir un crédit, quel qu'il soit, à des conditions les plus avantageuses pour elles. Cette offre CAFPI Pro est particulièrement appréciée, actuellement, par les entrepreneurs.

Contact Presse

Galivel & Associés - 01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63
Carol Galivel / Gaëtan Heu
21-23 rue Klock – 92110 Clichy
galivel@galivel.com

Cafpi – 01 69 51 00 00
Philippe Taboret – Directeur Général Adjoint
28, route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
Fax : 01 69 51 18 18 – p.taboret@cafpi.fr

Des marges de développement importantes encore

Toute cette offre parallèle à l'offre originelle (crédits immobiliers) a vocation à accroître encore nos parts de marché pour que CAFPI devienne, dans ces domaines aussi, leader sur le marché hexagonal.

Avec le développement du digital, nous avons encore amélioré le parcours client en proposant des services connexes aux financements. Entre autres, nous avons déployé, pour les professionnels immobiliers, des outils d'accompagnement dédiés à leurs clients, et nous venons de lancer un nouvel espace client 100 % digitalisé. Il permet de réaliser l'ensemble des opérations à distance. Et le chemin n'est pas terminé ! L'évolution permanente de la société, des habitudes des consommateurs, laisse une large marge de manœuvre à CAFPI pour continuer à développer son métier de courtier en crédits.

Notre entreprise cinquantenaire va continuer à grandir, en maillant le territoire français de nos agences, et en développant notre présence à l'étranger. C'est pourquoi nous sommes toujours à la recherche des meilleurs professionnels pour intégrer notre équipe interne de conseillers experts...

Se concentrer sur notre cœur de métier... avec un éventuel partenaire

La concentration de nos compétences sur la recherche de financements, avec tous ses à-côtés, apporte toujours plus de valeur à notre marque. Le respect de notre travail et notre poids en matière d'apport d'affaires font de nous un partenaire privilégié par les établissements financiers, à la conquête de nouveaux clients. Un échange de services gagnant/gagnant : cette coopération permanente avec les banques multiplie les chances de nos clients d'obtenir leur crédit, à taux très attractif. Nous resterons, à l'avenir, le tiers de confiance des banques, à notre place dans le domaine du courtage en crédits.

Alors que certains réseaux ont fait un autre choix, nous ne croyons pas, chez CAFPI, en la nécessité de nous éloigner de notre cœur de métier. Nous pensons même que l'inverse se justifie. Parce que l'excellence s'atteint dans ce que l'on pratique au quotidien, dans un domaine d'expertise très ciblé. Et parce qu'il n'est souhaitable pour personne de se retrouver « partenaires » et « concurrents » à la fois.

La force de notre modèle, nous sommes prêts, aujourd'hui, à la partager avec un partenaire complémentaire de nos activités liées au courtage de crédits, afin d'accélérer nos croissances mutuelles. Cet éventuel futur associé devra partager la même vision, s'agissant de nos partenaires financiers, pour que le partenariat de confiance tissé avec les banques depuis plus de 50 ans soit préservé.

CAFPI en bref :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.500 personnes, CAFPI est présent, via ses 240 agences en propre, dans toute la France, au Portugal et au Maroc pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2020, CAFPI a finalisé 32 600 dossiers, pour 7,5 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 130 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est l'expert de tous les crédits avec ses offres de crédits immobilier, de regroupement de crédits, de crédits à l'international, de crédits professionnels et d'assurances emprunteur en ligne sur www.cafpi.fr et sur les réseaux sociaux.

En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits) dans le but de promouvoir le métier de courtier, d'accompagner ses acteurs dans les évolutions réglementaires et législatives et défendre les intérêts de la profession auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr).

Contact Presse

Galivel & Associés - 01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63
Carol Galivel / Gaëtan Heu
21-23 rue Klock – 92110 Clichy
galivel@galivel.com

Cafpi – 01 69 51 00 00
Philippe Taboret – Directeur Général Adjoint
28, route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
Fax : 01 69 51 18 18 – p.taboret@cafpi.fr